

Fort-de-France, 3 avril 2020

Covid-19

Informations à l'attention des entreprises du territoire CACEM

Vous dirigez une entreprise localisée sur le territoire centre et vous rencontrez des difficultés liées aux conséquences sur votre activité de l'épidémie du Coronavirus COVID-19.

**Les conseillers d'entreprises
de la CACEM restent à votre disposition
pour toute question.**

En raison des mesures de confinement, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante :
developpement.economique@cacem-mq.com

Merci d'indiquer dans votre courriel :
Votre nom, la raison sociale de l'entreprise, votre activité, vos coordonnées téléphoniques et votre problématique.

Plusieurs mesures et dispositifs sont en train d'être mis en place qui peuvent vous concerner.

Afin d'en être bien informé, la CACEM vous invite à prendre connaissance des documents suivants :

Documents téléchargeables :

- Brochure fiches pratiques sur les mesures pour les entreprises
- Note du ministère des finances
- Note de la Préfecture Martinique du 17 mars 2020 - précisions sur le champ d'application des

décisions de suspension de l'activité économique

et à consulter les sites suivants :

Ministère de l'Economie :

www.economie.gouv.fr/coronavirus-soutien-entreprises

Direction générale des entreprises :

www.entreprises.gouv.fr

Direction des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIECCTE) :

1 • www.martinique.dieccte.gouv.fr

2 • direction@dieccte.gouv.fr

3 • roselyne.martinvalet@dieccte.gouv.fr

4 • 972.activite-partielle@dieccte.gouv.fr

Bpifrance :

Numéro unique : 0 969 370 240

URSAFF :

www.ursaff.fr

CCI Martinique :

Numéro unique : 0 800 28 10 28 (appels gratuits)

ccim-covid19@martinique.cci.fr

Chambre des Métiers et de l'Artisanat Martinique :

Numéro vert : 0800 200 727 (accessible et gratuit depuis un mobile)

secretariat.sdae@cma-martinique.com

Contact presse :

Direction Communication • 0696 23 34 13

EN LIGNE



info@cacem.fr



www.cacem.fr



CACEM Martinique